



Programme privilège perte de véhicule

Vient en aide aux gens dont le véhicule subirait un accident, un vol ou un feu. Vous y êtes admissible, que vous ayez financé, loué ou payé comptant votre véhicule. Si votre véhicule était déclaré une perte totale, vous bénéficieriez d'un crédit de fidélité en concession échangeable chez votre concessionnaire-vendeur.

Options de privilège

Privilège Plan valeur variable

Si le véhicule d'un client subit un accident, un vol ou un feu et est déclaré une perte totale, le client sera admissible à un crédit de fidélité en concession applicable à l'achat d'un nouveau véhicule, dont le montant équivaut au déficit entre la valeur de son véhicule et le solde résiduel de son prêt.

Privilège Plan valeur

Si le véhicule d'un client subit un accident, un vol ou un feu et est déclaré une perte totale, le client sera admissible à un crédit de fidélité en concession applicable à l'achat d'un nouveau véhicule.

Privilège Plan en cas de vol

Si le véhicule d'un client est volé et non récupéré, le client sera admissible à un crédit de fidélité en concession applicable à l'achat d'un nouveau véhicule.

Privilège Plan valeur choix

Si le véhicule endommagé d'un client est réparé à la suite d'un accident, et que la réparation apparaît sur un compte rendu de dommages figurant dans le rapport historique du véhicule, ce client pourrait être admissible à un crédit de fidélité en concession lors de l'achat d'un nouveau véhicule.

Options de crédit de fidélité en concession

Privilège	Valeur du véhicule	Options de crédit de fidélité en concession
Privilège Plan valeur variable*	Valeur de prêt, jusqu'à 150 000 \$	Déficit entre le remboursement de l'assureur et le solde résiduel du prêt
Privilège Plan valeur	Jusqu'à 20 000 \$	5 000 \$
	20 001 \$ à 40 000 \$	5 000 \$ ou 7 500 \$
	40 001 \$ et plus	5 000 \$, 7 500 \$ ou 10 000 \$
Privilège Plan en cas de vol	Jusqu'à 20 000 \$	5 000 \$
	20 001 \$ à 40 000 \$	5 000 \$ ou 7 500 \$
	40 001 \$ et plus	5 000 \$, 7 500 \$ ou 10 000 \$
Privilège Plan valeur choix	Jusqu'à 20 000 \$	2 500 \$
	20 001 \$ à 40 000 \$	2 500 \$ ou 3 750 \$
	40 001 \$ et plus	2 500 \$, 3 750 \$ ou 5 000 \$

*L'amortissement du prêt (en mois) doit correspondre au terme du contrat (en mois).

Admissibilité

Les termes sont offerts pour toutes les marques et les années-modèle de 6 ans et moins. Le Programme privilège perte de véhicule doit être acheté dans les 7 jours suivant la date d'achat du véhicule.

Offert dans toutes les provinces autres que la Colombie-Britannique et le Québec.

Veuillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur ou l'Entente pour connaître tous les détails du programme.

HYD-VLPP-HS-0221-F

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme privilège perte de véhicule, communiquez avec votre directeur spécialiste en développement de concessions ou composez le 1-855-506-6160.



Produits de tierce partie

Certaines restrictions, quant aux privilèges et aux crédits de fidélité en concession, s'appliquent aux véhicules loués ainsi qu'aux véhicules couverts par des produits de tierce partie. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de ces restrictions :

#	Type d'achat du véhicule	GAP (tierce partie ou Programme privilège perte de véhicule)	Protection de remplacement achetée (tierce partie)	Privilèges offerts
1	Comptant	Non	Non	Privilège Plan valeur (toutes les options), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (toutes les options)
2	Comptant	Oui	Non	Scénario invalide puisqu'il ne peut pas y avoir de prêt sur un achat de véhicule au comptant
3	Comptant	Non	Oui	Privilège Plan valeur (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible)
4	Comptant	Oui	Oui	Scénario invalide puisqu'il ne peut pas y avoir de prêt sur un achat de véhicule au comptant
5	Financé	Non	Non	Privilège Plan valeur variable, Privilège Plan valeur (toutes les options), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (toutes les options). <i>Si Privilège Plan valeur variable est sélectionné, Privilège Plan valeur et Privilège Plan en cas de vol sont limités à \$5,000.</i>
6	Financé	Oui	Non	Privilège Plan valeur (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible)

Offert dans toutes les provinces autres que la Colombie-Britannique et le Québec.

Veuillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur ou l'Entente pour connaître tous les détails du programme.

HYD-VLPP-HS-0221-F

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme privilège perte de véhicule, communiquez avec votre directeur spécialiste en développement de concessions ou composez le 1-855-506-6160.



#	Type d'achat du véhicule	GAP (tierce partie ou Programme privilège perte de véhicule)	Protection de remplacement achetée (tierce partie)	Privilèges offerts
7	Financé	Non	Oui	Privilège Plan valeur variable, Privilège Plan valeur (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible) <i>Si Privilège Plan valeur variable est sélectionné, uniquement Privilège Plan valeur choix est disponible en option.</i>
8	Financé	Oui	Oui	Plan valeur choix (toutes les options)
9	Loué	Non	Non	Scénario invalide puisque tous les contrats de location incluent une protection GAP
10	Loué	Oui	Non	Privilège Plan valeur (toutes les options), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (toutes les options)
11	Loué	Non	Oui	Scénario invalide puisque tous les contrats de location incluent une protection GAP
12	Loué	Oui	Oui	Privilège Plan valeur (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible), Privilège Plan valeur choix (toutes les options) et Privilège Plan en cas de vol (uniquement l'option à 5 000 \$ est disponible)

Tarification forfaitaire

Des prix réduits sont offerts lorsque le Privilège Plan valeur variable est acheté en même temps que le Privilège Plan valeur choix ou le Privilège Plan valeur. Pour obtenir une tarification forfaitaire, veuillez vous servir de l'outil de soumission du Hub.

Offert dans toutes les provinces autres que la Colombie-Britannique et le Québec.

Veillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur ou l'Entente pour connaître tous les détails du programme.

HYD-VLPP-HS-0221-F

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme privilège perte de véhicule, communiquez avec votre directeur spécialiste en développement de concessions ou composez le 1-855-506-6160.